Image not found or type unknown

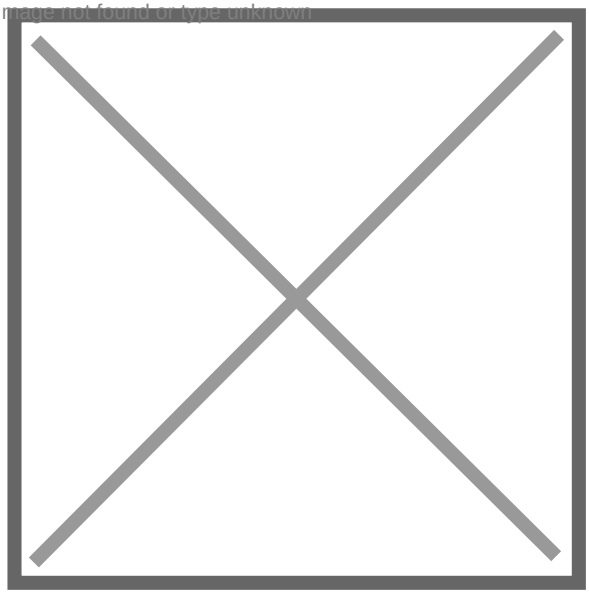

Perte de gérance suite à mon absence

Par **dedom**, le **09/03/2012** à **12:57**

Bonjour,

Suite à ma non présence en tant que gérant (33%) durant plusieurs mois mes associés (33 et 34%) ont décidés de la récupérer pour la confier à l'un deux. En sachant que celui qui avait 34% à tout céder au second.
Pour mes parts je ne sais pas ce qu'ils en est (??).
Il y avait sur les comptes en banques un peu plus de 6 000€. Ils ont été clôturés. J'avais fait un apport de 8 000€.
J'aimerai savoir quels recours sont possibles pour au moins récupérer mon investissement et vu que la société à été mise en standby par le nouveau gérant, j'aimerai la relancée.

Merci pour votre investissement. Cordialement,

Didier

Par **edith1034**, le **09/03/2012** à **16:12**

il faut racheter les parts de l'autre associé

pour tout savoir sur la SARL

http://www.fbls.net/SARLINFO.htm

Par **neilcaffrey**, le **13/03/2012** à **18:25**

bonsoir

qui avait il ecrit dans les statuts ,comment ont ils pus mettrent en stand by une SARL sans vous avoir convoques a l'assemble sachant que vous etes associes il faut reprendre les statues .

dans l'attentes de vous lire ;

cordialement

Par **erlenexpg123**, le **14/03/2012** à **10:36**

Image not found or type unknown

Bonne réflexion ..

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés